

Zoom sur Nestlé France et ses actions pour soutenir l'objectif « zéro émissions nettes »

-
-
-
-

MARS 14, 2024

[Retour aux communiqués de presse](#)

Nestlé a réalisé une réduction nette de 13,5 % de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) en 2023 par rapport à son niveau de référence de 2018, tout en continuant à développer son activité sur la même période. Cela inclut une réduction de plus de 15,3 % des émissions de méthane. L'entreprise a réussi à dissocier sa croissance de ses émissions et est en bonne voie pour atteindre une réduction absolue de 20 % de ses émissions de GES d'ici à 2025.

Ces réductions significatives des émissions de GES proviennent de programmes et d'initiatives mis en œuvre dans ses trois domaines d'activité (scope 1, 2 et 3). En 2023, 94% de la baisse des émissions de GES de Nestlé provenaient de réductions dans ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement.

Antonia Wanner, Group Head of ESG Strategy and Deployment chez Nestlé, a déclaré : "Nos progrès en matière de réduction des émissions sont la preuve de notre engagement dans notre feuille de route "net-zero". Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires pour contribuer à rendre la production alimentaire plus durable, tout en visant à améliorer les moyens de subsistance dans notre chaîne de valeur. Une transition juste est cruciale pour accélérer nos efforts".

Plus de deux tiers des émissions de gaz à effet de serre de Nestlé proviennent de l'approvisionnement de ses ingrédients, et les produits laitiers en sont la plus grande source. Pour réduire les émissions au niveau des exploitations agricoles, Nestlé travaille avec ses fournisseurs et agriculteurs partenaires pour les accompagner vers des pratiques d'agriculture régénératrice, basées sur cinq piliers d'actions : diversification des cultures et intégration du bétail, biodiversité, actions collectives et paysagères, santé des sols, sécurité et qualité de l'eau. Toutes les mesures sont adaptées à la région concernée et pertinentes au niveau local.

L'entreprise s'engage à fournir une assistance technique, collaborative ou financière pour soutenir une transition juste pour les agriculteurs avec lesquels elle travaille. Le travail dans la filière café, à travers le Plan Nescafé 2030 et le Programme Nespresso AAA pour une Qualité Durable, ou dans la filière cacao, à travers le Programme d'Accélération de Revenus, permettent d'accroître la productivité et d'améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs. Un quart des réductions réalisées en 2023 provenaient de projets dans le domaine des produits laitiers et de l'élevage, tels que nos initiatives sous la marque Ninho au Brésil.

A la fin de l'année dernière, 15,2% des matières premières de Nestlé étaient issues d'agriculteurs adoptant des pratiques d'agriculture régénératrice. L'ambition de l'entreprise est d'atteindre 20 % d'ici à 2025.

Nestlé travaille également sur l'efficacité énergétique de ses activités en augmentant sa part d'électricité renouvelable. A fin 2023, 91,9% de l'électricité utilisée dans ses sites de production à l'échelle mondiale provenaient de sources renouvelables.

Pour l'avenir, Nestlé s'efforce de réduire davantage les émissions en combinant l'agroforesterie, la prévention de la déforestation et de nouvelles pratiques agricoles, tout en stimulant l'innovation à la fois dans les produits et dans l'agro-technologie, grâce à sa propre R&D et à des partenariats externes.

Nestlé a approuvé avec le SBTi des objectifs de réduction des émissions à court et à long terme fondés sur des données scientifiques. Le SBTi a validé l'objectif « net-zero » d'ici à 2050. Il se décline en objectifs spécifiques pour les secteurs Forêt, Terre et Agriculture (FDTA) pour 2030 et 2050. L'entreprise respecte sa feuille de route grâce à des réductions d'émissions et à des suppressions dans la chaîne de valeur. Elle n'utilise pas de compensations/crédits carbone volontaires pour atteindre ses objectifs validés par le SBTi.

Les indicateurs clés de performance (KPI) de Nestlé pour 2023 sont certifiés par EY et disponibles dans le [Creating Shared Value and Sustainability Report 2023](#).

Spécifiquement sur le marché français, **70 % des matières premières agricoles proviennent d'un réseau de 1 500 agriculteurs partenaires, qui approvisionnent les 15 usines réparties sur le territoire français.** Comme au niveau mondial, la part la plus importante des émissions de GES de Nestlé France provient de la production de ses matières premières. Nestlé France travaille depuis des années à en diminuer ses émissions en étroite collaboration avec l'ensemble de ses partenaires.

Dès 2018, Nestlé France a initié des pilotes avec 12 exploitations dans les Hauts de France **pour une transition vers une agriculture régénératrice.** Aujourd'hui, 340 agriculteurs et 13 partenaires fournisseurs (coopératives, négoce...) sont engagés dans le programme "Sols vivants", répartis dans les zones de production agricole des Hauts de France, de la Bretagne et du Grand Est. **Le premier objectif de 20% de nos matières premières issues de l'agriculture régénératrice est déjà atteint avec 2 ans d'avance.**

Autre initiative majeure sur le volet de l'approvisionnement, **la démarche « Ferme Laitière Bas Carbone »** : portée par l'interprofession laitière, elle vise à réduire l'impact carbone de la filière en soutenant les éleveurs dans leurs efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'ambition de Nestlé France est d'intégrer dans la démarche 80% des 450 exploitations qui fournissent les usines Nestlé de Boué et

Challenger via 3 étapes-clés : un diagnostic initial et un plan d'action personnalisé, un suivi technique régulier, des formations collectives dispensées tout au long du parcours.

À fin 2023, 24 000 tonnes de lait cru étaient directement issues du programme « Ferme Laitière Bas Carbone ».

Pour plus d'information sur l'agriculture régénératrice et la démarche « Ferme Laitière Bas Carbone » : [Dossier de presse SIA 2024](#).

Concernant la filière Cacao et **le programme d'Accélération des revenus : en France depuis fin 2023, les barres de chocolat KitKat commercialisées sont élaborées avec de la pâte de cacao issue du programme initié par Nestlé d'accélération des revenus des cacaoculteurs. La mention 'Breaks for Good' (un break plus engagé) a été ajoutée sur le packaging des kitkat en France pour illustrer cette initiative. L'objectif est que d'ici mi-2024, cette initiative soit étendue à l'ensemble de KitKat Europe.**

Pour plus d'information : [Lancement du premier KitKat dont le cacao provient de l'accélérateur de revenus de Nestlé](#)

Au niveau de la logistique, **Nestlé France est engagé depuis 2017 dans la démarche FRET 21**, portée par l'ADEME et dédiée à la réduction des émissions de GES liés aux opérations de transport des marchandises. L'entreprise a dépassé ses objectifs pour la période 2020 – 2022 et a annoncé la prolongation de la démarche jusqu'en 2025 avec un objectif renouvelé de 10% d'émissions de CO²eq* évitées.

Pour en savoir plus : [Nestlé en France et Fret21](#)

Enfin, sur l'aspect de l'efficacité énergétique : l'ensemble des usines Nestlé en France **utilisent 100% d'électricité verte**¹.

¹ Un volume d'électricité renouvelable équivalent à la consommation des usines Nestlé est introduit dans le réseau électrique via l'achat de certificats de garantie d'origine
A propos de Nestlé en France

Depuis plus de 150 ans, Nestlé met son savoir-faire au service de l'alimentation et s'est fixé le dessein ambitieux d'améliorer la qualité de vie et contribuer à un avenir plus sain. Guidés par ces valeurs, les 10 000 collaborateurs de Nestlé en France cultivent l'esprit pionnier d'Henri Nestlé, et contribuent tous les jours à l'amélioration des produits d'une centaine de marques connues et reconnues. La France est le 1er marché européen de Nestlé, le 3e dans le monde et 70% des matières premières utilisées dans ses usines sont françaises.